

Le mot du président

Chers voisins,

Vous tenez en main la troisième édition de la gazette "Apollo Infos", organe de communication de l'Association Résidence Apollo (ARA) distribué dans toute la Résidence. Partant en effet du constat que vous ne disposez pas tous d'une connexion Internet, il nous paraît important de vous tenir informés des activités de notre association et de la teneur des documents publiés sur notre site Internet <http://www.residence-apollo.ch>. Les deux thèmes principaux traités dans la présente édition sont les Communaux d'Ambilly et l'architecture de la Résidence.

Monsieur Pascal Uehlinger, Conseiller municipal, 10 Adrien-Jeandin, nous résume l'historique du dossier des Communaux d'Ambilly, pour lequel il est capital que les autorités et les habitants de la Commune se mobilisent, notamment pour éviter, si tant faire se peut, que les problèmes de circulation que nous connaissons déjà s'amplifient au point de devenir carrément ingérables.

Monsieur André Corboz, Professeur honoraire de l'EPFZ habitant le 20 Adrien-Jeandin est, quand à lui, spécialiste de l'histoire de l'architecture. Il nous propose de (re)découvrir l'architecte de notre Résidence, Monsieur Constantin Hilberer, qui a longtemps habité au 18 Adrien-Jeandin et qui est décédé il y a tout juste 20 ans.

Mais nous avons bien sûr également réservé de la place dans cette gazette pour vous présenter quelques-unes des activités conviviales de l'ARA ainsi que notre programme des manifestations à venir.

Je saisis cette occasion pour remercier toutes les personnes qui y ont contribué, ainsi que nos sponsors, partenaires et annonceurs, sans l'appui desquels notre association - qui rappelons-le ne perçoit pas de cotisations - ne pourrait pas exister.

Chers voisins, dans l'attente de vous retrouver nombreux à l'occasion de nos prochaines manifestations, je vous adresse, au nom du comité de l'ARA, mes très cordiales salutations.

Ashwani Singh
16 Adrien-Jeandin
Président, Association Résidence Apollo (ARA)

Les Communaux d'Ambilly, une lutte entre David et Goliath

Constituée en 2003, la Commission "Urbanisme, développement durable et Agenda 21" du Conseil municipal de Thônex (ci-après commission d'urbanisme) a repris une partie de celle qui était auparavant la commission "Transport, urbanisme et circulation", à laquelle le Conseil administratif a souhaité ajouter le Développement durable et l'Agenda 21, deux nouvelles notions indispensables aujourd'hui au sein d'une commune de l'ampleur de Thônex.

Très vite, cette nouvelle commission se trouva sous les feux de l'actualité lorsque le Conseiller d'Etat de l'époque, Monsieur Laurent Moutinot, relança le projet de déclassement du lieu-dit les "Communaux d'Ambilly" lorsqu'il présenta son premier projet d'urbanisation, considéré comme complètement démesuré aux yeux des habitants et des autorités de Thônex.

La manière qu'eut Monsieur Moutinot à l'époque d'aborder la concertation était digne des hussards: "Je fonce dans le tas et je passe en force"!

Devant cette première salve, la Commune se mobilisa tant au niveau de ses habitants qu'au niveau de ses autorités. Cette vague de mécontentement fit réagir le Conseiller d'Etat qui ouvrit la discussion avec les autorités communales et créa un groupe de pilotage auquel fut intégrée la Commune afin de lancer une forme de concertation.

De son côté, la Commune décida de prendre son destin en main et de "proposer" plutôt que de "disposer". De longs travaux en commission aboutirent à la rédaction de deux résolutions votées par le Conseil Municipal le 22 février 2005.

La première concernait les principes d'aménagement du territoire proposés par la Commune de Thônex pour le périmètre des Communaux d'Ambilly et la seconde précisait le nombre d'habitants et la densité de construction dans ce périmètre. Les textes intégraux de ces résolutions sont disponibles sur le site de la Commune de Thônex <http://www.thonex.ch>.

La suite logique de cette démarche fut, le 21 juin 2005, de donner un préavis négatif au projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la Commune de Thônex au lieu-dit des "Communaux d'Ambilly" (plan N°29460-537). Ce dernier fut alors rangé temporairement dans un tiroir du DAEL.

Changement de législature en automne 2005 et changement de Conseiller d'Etat en charge de l'urbanisme. Monsieur Robert Cramer fait un passage à Thônex, écoute, rassure et promet de terminer les études complémentaires (de faisabilité d'une pièce urbaine entre autres). Puis... silence, suivi d'une modification de son équipe et... apparition soudaine d'un Plan Directeur de Quartier (PDQ) à la veille des fêtes de Noël 2007 avec, en prime, une demande de préavis technique dans les 45 jours au niveau des autorités communales. Forcée de travailler au pas de charge, la commission d'urbanisme se réunit à plusieurs reprises afin de donner son préavis dans les temps! Et voilà qu'en parallèle, le projet de loi "Moutinot" enfoui dans un tiroir du DAEL en 2005, ressort d'un tiroir du DT presque sans une ride! Mais cette fois la Commune a seulement un mois pour donner un préavis. Nous nous souviendrons longtemps des promesses de Monsieur Cramer et de sa façon de les concrétiser. On en vient presque à regretter les méthodes de son prédécesseur!

Cette manière décousue de travailler n'a cependant pas réussi à déstabiliser la Commune de Thônex et, en temps que président de la Commission d'urbanisme, je tiens à remercier tout particulièrement tous les commissaires - tous partis confondus - pour l'assiduité et la qualité du travail fourni lors des nombreuses et longues séances. Cette solidarité globale pour la recherche d'une urbanisation adaptée et de qualité pour nos "Communaux d'Ambilly" sera certainement payante.

*Pascal Uehlinger
10 Adrien-Jeandin
Conseiller municipal, Président la de Commission
"Urbanisme, développement durable et Agenda 21"*



Maquette des Communaux d'Ambilly montrant notamment les "pièces urbaines"

(Vous l'aurez compris, nos autorités municipales (Conseil administratif, Conseil municipal) se mobilisent pour que ce nouveau quartier soit à l'échelle humaine et que le Département du territoire (DT) tienne compte des vœux des Thônésiens en matière d'aménagements, y compris des voies de circulation. - ndlr).

(Re)découvrons notre architecte!

La Résidence Apollo est l'œuvre de Constantin Hilberer (1923-1988), bâtiment très remarquable conçu à partir de 1971, commencé en 1972 et achevé en 1974-75; il convient d'en parler, vingt ans après le décès de son auteur, lequel n'est jamais mentionné dans les guides d'architecture de Genève. Parmi ses très nombreux édifices construits entre 1958 et 1974, mentionnons donc particulièrement les immeubles locatifs de la rue du Grand Bureau, 19 (Acacias, 1963), du chemin de Mouille-Galland, 2, et de la route de Montfleury, 7 (Vernier, 1963 et 1964), du boulevard Carl Vogt, 16-18-20 (Genève, 1967) et surtout l'usine de l'entreprise SICLI (Secours immédiat contre l'incendie) de la rue Boissonnas, 3 (Acacias, 1968-69), conçue avec l'ingénieur Heinz Isler; remarquable par sa couverture en voile de béton précontraint, qui sauf erreur fut honoré d'un prix, l'usine SICLI figure maintenant au patrimoine architectural du XXe siècle (*v. illustration ci-contre*).

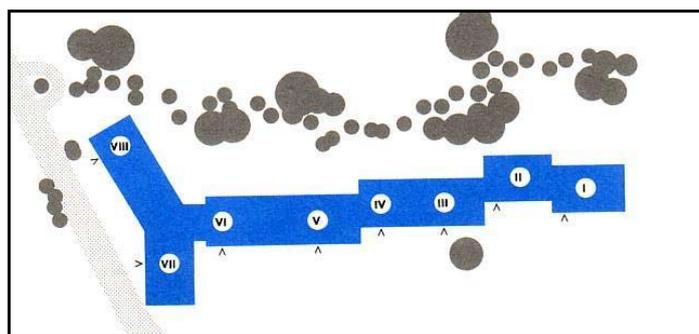
La Résidence Apollo (il serait intéressant de savoir les raisons de ce nom) s'inscrit, elle, dans le plan cantonal d'aménagement de la région urbaine genevoise de 1953-56, dit plan Marais, qui s'inspire des principes des CIAM (Congrès internationaux d'architecture moderne, 1928-1956), mais avec un progrès essentiel puisque les immeubles-barre des Trois-Chêne disposés entre la route Blanche et la route de Jussy ne sont pas serrés les uns

contre les autres, mais qu'une distance généreuse les sépare.



En 1968, l'entreprise SICLI emménage aux Acacias dans une nouvelle usine recouverte d'un spectaculaire voile en béton précontraint

Plusieurs caractéristiques distinguent la Résidence Apollo. D'abord, il ne s'agit pas d'une barre unitaire, puisque l'ensemble est constitué de six corps de logis verticaux, de différentes hauteurs et longueurs, distribués en décrochement selon un plan général en T (ou quasiment, v. schéma ci-dessous), dont les dimensions des fenêtres et des balcons varient selon les étages.



L'ensemble contient 420 appartements pour environ un millier de résidents. Il est important de noter également que la distribution fonctionnelle des logements révèle très fréquemment - lorsque les dimensions le permettent - le sens aigu de l'espace dont disposait Constantin Hilberer: on pourrait quasiment dire que bon nombre d'entre eux sont organisés en "plan libre" et non pas en vertu d'une répartition des pièces en style caserne, comme c'était souvent le cas de la part des architectes s'inspirant des CIAM.

En outre, l'une des caractéristiques majeures de la Résidence Apollo est qu'en dépit de ses vastes

dimensions, elle n'occupe au rez-de-chaussée que les entrées des six corps de logis, le reste étant traité en espace ouvert, ce qui permet donc de traverser la masse bâtie sur toute sa surface et d'accéder de partout au parc côté Jura. Cette solution intelligente est peut-être inspirée des unités d'habitation de Le Corbusier, à commencer par la plus célèbre, celle de Marseille (1947-52), qui installaient les immeubles sur pilotis.

Enfin, à l'époque de la construction, l'avenue Adrien Jeandin n'était pas encore tracée; on put ainsi réaliser le vaste parking souterrain. L'architecte planta ensuite une double rangée d'arbres le long de la nouvelle chaussée, ce qui permit d'identifier cette voie comme l'une des artères locales importantes, puisqu'elle créait une liaison directe entre la mairie de Thônex, la douane de Moillesulaz et l'accès au Chablais haut-savoyard.

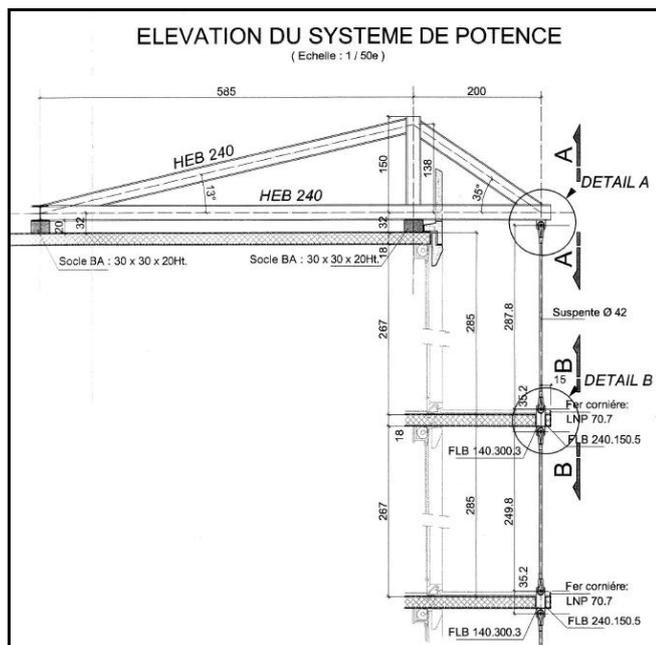
Espérons donc qu'un futur catalogue des bâtiments remarquables des Trois-Chêne, voire du canton, accordera enfin à la Résidence Apollo l'intérêt qu'elle mérite pleinement!

*André Corboz
20 Adrien-Jeandin*

Historien de l'architecture, André Corboz est né à Genève. Après des études de droit à Genève et un doctorat d'Etat de sciences humaines à Grenoble, il a enseigné l'histoire de l'architecture à l'Université Laval de Québec et à l'Université de Montréal. Revenu en Suisse, il a été professeur d'histoire de l'urbanisme à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il a notamment publié «L'Invention de Carouge 1772-1792», «Haut moyen âge», «Canaletto, Una Venezia immaginaria», «Ordine sparso. Saggi sull'arte, il metodo, la città e il territorio», «Die Kunst, Stadt und Land zum sprechen zu bringen», «Deux Capitales françaises: Saint-Pétersbourg et Washington». (ndlr).

Préserveons l'architecture des Apollos!

Au vu de ce qui précède, on comprendra l'importance que revêt la préservation de l'architecture de la Résidence Apollo. Cela nous concerne tous. Or il y a près d'un an, la PPE 12 Adrien-Jeandin a mandaté un bureau d'ingénieurs pour étudier une solution de rénovation des balcons impliquant de scier les parapets et de les remplacer par une "structure vitrée légère", puis de les sécuriser au moyen de câbles suspendus à des superstructures ressemblant à des flèches de grue montées sur le toit de l'immeuble (v. illustration ci-après).



Aux dernières nouvelles, il semble que le 12 Adrien-Jeandin ait finalement choisi de renoncer à cette solution au profit d'une rénovation semblable à celle adoptée au 8, 16 et 18 Adrien-Jeandin, qui préserve les parapets massifs et les "gargouilles" préfabriquées en béton, éléments caractéristiques de l'architecture de notre résidence. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Espérons que les quelques PPE encore indécisées suivront la même voie.

Cette solution, qui aurait profondément défiguré la façade, s'est finalement avérée considérablement plus coûteuse que ce que l'on avait laissé entrevoir il y a un an. Or même si elle avait été moins chère, elle n'aurait eu que fort peu de chances d'aboutir: elle se serait heurtée au préavis de la Commission cantonale d'architecture, voire éventuellement à celui du Service des Monuments et sites; elle aurait certainement fait l'objet de recours - dont l'effet est suspensif - lors de la mise à l'enquête publique; l'accord des copropriétaires était loin d'être acquis; enfin, le fait de remplacer la sécurisation existante par une autre, ni plus ni moins "définitive" mais purement motivée par des considérations subjectives d'ordre esthétique, se serait heurté aux dispositions de l'article 647 lettre e du Code Civil, ainsi que de l'article 38 du Règlement d'administration et d'utilisation (RAU) de nos copropriétés, qui stipulent que ce type de travaux doit être voté à l'unanimité, dernier clou dans le cercueil de cette initiative d'une utilité douteuse, menée à grands frais et en solo, dont le résultat était largement prévisible et qu'il convient enfin d'enterrer définitivement.

Une fois que toutes les PPE auront traité la carbonatation tout en préservant les balcons, pourquoi ne pas étudier ensemble, sereinement,

comment éventuellement remplacer les étais actuels par une sécurisation moins gênante, tant physiquement que visuellement, sachant que nous n'avons aucune obligation d'effectuer ces travaux et que nous disposons de tout notre temps. Des pistes existent déjà.

Ashwani Singh
Administrateur
16 Adrien-Jeandin



Photo illustrant l'importance des parapets massifs dans l'aspect visuel de la façade de la Résidence

Dernières infos concernant les commerces du futur Centre commercial de Thônex:

Rez inférieur: COOP

Rez de chaussée: La Poste, Naville, CKDO (maroquinerie et accessoires), Ristretti (bar à café), 19^{ème} avenue (coiffeur), Fleurs Service, Sun Store, Talons Clefs Minute, 5 à Sec, Citron Doux (textile messieurs), Molino, Ochsner Shoes, Visilab, Zebra (confection dames), Bijouterie Myl'or

1^{er} étage: C&A, Dosenbach Sport, Interdiscount, Fust

Propriétaires: Changements concernant la déclaration fiscale de votre appartement

Vous avez certainement appris par la presse que le calcul de la valeur locative a été quelque peu modifié par l'Administration fiscale. Cette année, lors de l'établissement de votre déclaration d'impôts, vous devrez remplir un nouveau formulaire pour le calcul de la valeur locative de votre appartement.

Il s'agit d'un formulaire très semblable à celui que vous avez dû remplir lors du passage en PPE. La plupart des éléments restent inchangés sauf pour ceux d'entre vous qui ont effectué des aménagements supplémentaires (transformation de WC en salle d'eau avec douche ou cuisine intégrée).

Un élément important du calcul est la surface de l'appartement. Il faudra y indiquer la **surface habitable** (ou **surface S.I.**) et non la surface PPE figurant sur l'acte de propriété qui est environ 10-15% supérieure à la surface habitable.

Karin Singh
16 Adrien-Jeandin

Thônoël

Pour la première fois, l'ARA a participé à Thônoël, marché de Noël tenu le 15 décembre 2007 sur la Place du Chêne-Vert, sous l'égide du Comité des fêtes de la Commune de Thônex, cette année-ci en faveur de l'Association sportive "Schtroumpfs" dont le but est d'intégrer, par le sport, les personnes atteintes de déficiences mentales. Merci à tous ceux d'entre vous qui nous ont fait l'amitié - malgré le froid - de venir sur notre stand pour y boire un vin chaud et déguster des pâtisseries confectionnées par plusieurs membres de notre association.



Les efforts des différentes associations de Thônex, dont l'ARA, ont permis à la Commune de remettre un chèque de CHF 2000 à l'Association sportive des "Schtroumpfs".



Le stand de l'ARA à Thônoël

Concours de pétanque

Le samedi 6 octobre 2007, un air de vacances, empli de parfums provençaux, a soufflé sur la Résidence Apollo. Des boulistes chevronnés, en particulier ceux de l'Apollo Pétanque Club, ainsi que des joueurs novices se sont retrouvés face au Salève pour faire la nique au cochonnet. Les équipes ont montré leur talent pour le plus grand plaisir des nombreux supporters qui entouraient le boulo-drome. Même les "César", les "Marius" ou autres "Panisse" se seraient trouvés en bonne compagnie.

Les rayons d'un soleil radieux étaient aussi de la partie pour faire encore plus lumineux et plus chaleureux ces moments qui ont permis de partager le verre de l'amitié, de griller des saucisses et de déguster de délicieux gâteaux apprêtés par des pâtissières accomplies. Eh oui, la fête était au rendez-vous! D'ores et déjà,

le comité de l'ARA vous invite à réserver les samedis 21 juin et 20 septembre 2008 pour se retrouver une fois de plus dans la bonne humeur, et se réjouit de vous accueillir encore plus nombreux.



Les vainqueurs du concours de pétanque "Apollo": Antonio Barcellona, Georges Sigurtà, Anita Sigurtà



"Médaille d'argent": Gennaro Irace, Frieda Loucky, Claude Loucky

Spectacle de magie dans le parc

Grands et petits se sont retrouvés le jeudi 13 septembre 2007 dans le parc de la Résidence pour assister au spectacle de Jojo le magicien. Sortant de sa valise des accessoires très simples - foulards, cordes ou papiers - et choisissant des spectateurs comme assistants, il nous a étonnés et émerveillés une heure durant par des tours qui ont impressionné même les plus sceptiques. La fête s'est prolongée par un repas canadien et des grillades pour le plus grand plaisir de tous.



Soirée annuelle de novembre

C'est une tradition, ce qui ne nous a pas empêchés d'innover le 3 novembre 2007 à la Salle des Peupliers avec différentes animations, dont un questionnaire pour tester les connaissances des participants sur la Résidence (téléchargeable depuis la page www.residence-apollo.ch/documents.php). Le repas succulent préparé par l'Auberge communale de Thônex a été fort apprécié (merci et grand coup de chapeau à MM. Bruno Fontenay et Harold Cappelle).



...puis, la délivrance!

Le "lifting de Dame Apollo"

...par Françoise Fivaz
16, Adrien-Jeandin
décembre 2007

*Il faut souffrir pour être "Belle", c'est bien connu!
Notre "Résidence Apollo", en avait bien besoin,
Alors les habitants la voyant si malheureuse, ont
voté...
Nous fûmes tous d'accord pour lui redonner sa
"Beauté",
Sa dignité, ses jolies couleurs, son sourire ému,
Après neuf mois de gestation, de travaux, de soin,
Le lifting de notre "Chère Résidence" était terminé.
Il y eut beaucoup de poussières, de bruits, de
contraintes...
Quelques dégâts... pour nous les habitants, "ses
amis",
Mais le jeu en valait la chandelle...
Cet accouchement fut long, douloureux, mais
réussi,
ce fut une grande aventure, remplie de péripéties...
Que nous avons tous partagés, ensemble,
résidents et ouvriers,
Alors merci à tous, pour avoir redonné, dans la
confiance, sans crainte,
Une renaissance, une chance, une solidité
nouvelle,
A notre "Beau Bébé", dont nous sommes tous très
fiers aujourd'hui...*

...les filets...



**Le "World Social
Forum",
une association
internationale sise
aux Apollo**

Monsieur Dragan Christov, 22 Adrien-Jeandin, Président, nous explique que cette association à but non lucratif a pour mission d'aider à réduire la brèche entre les différentes sociétés dans le monde dans le domaine des standards de vie, d'éducation et de services sociaux, pour atteindre une homogénéisation de la société, de promouvoir une coopération effective avec des associations, organisations internationales, institutions privées et ONG chargées des problèmes sociaux, de lutter contre le chômage, de contribuer à la lutte contre la pauvreté et la misère dans le monde et d'aider les pays d'Europe de l'Est dans leur transition vers l'économie de marché et la mondialisation sociale économique.

Site Internet:
<http://forumsocialmondial.org/>

(M. Dragan Christov est un ancien Directeur du BIT. Il est notamment l'auteur de deux ouvrages, "Le chômage - le fléau des nations" et "Comment s'attaquer au chômage", pouvant être obtenus auprès de l'auteur (draganchristov@hotmail.com), à la FNAC ou chez Payot. - ndlr).

Agenda 2008

Samedi 21 juin 2008, dès 16h00, dans le parc	Fête du printemps, fête de la musique; les détails suivront
Samedi 20 septembre 2008, dès 11h30, dans le parc	Concours de pétanque; les détails suivront
Samedi 8 novembre 2008, dès 18h00, Salle des Peupliers	Soirée annuelle; les détails suivront
Samedi 13 décembre 2008, dès 10h00, Place du Chêne-Vert	Marché de Noël "Thônoël"; les détails suivront

Assemblées générales des PPE (17h00, Salle des Peupliers, 37 avenue de Thônex, 1226 Thônex, sauf le 16 Adrien-Jeandin, Salle Louis-Valencien, 56 chemin du Bois-des-Arts, 1226 Thônex)

05 juin 2008	18 Adrien-Jeandin
09 juin 2008	22 Adrien-Jeandin
10 juin 2008	16 Adrien-Jeandin
12 juin 2008	8 Adrien-Jeandin
19 juin 2008	20 Adrien-Jeandin
23 juin 2008	14 Adrien-Jeandin
25 juin 2008	12 Adrien-Jeandin

A propos de l'ARA

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil, dont le but est d'offrir aux habitants et aux copropriétaires d'appartements de la Résidence Apollo une plateforme de communication basée sur Internet. Les statuts, le procès-verbal de l'assemblée constitutive et la composition du comité peuvent être consultés à partir de notre site Internet <http://www.residence-apollo.ch/accueil.php>. Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre: il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou ci-dessous. Merci à [Bertoliti](#), [Buclin Organisation](#), [Gérofinance](#), [La Mobilière](#), et [Perreten & Milleret](#), grâce au soutien desquels l'ARA n'a pas besoin de demander de cotisation à ses membres; toutefois, les personnes qui trouvent notre activité utile et qui souhaitent nous aider à couvrir nos (modestes) frais peuvent faire un don à l'Association Résidence Apollo, 16 avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex, no de compte Postfinance 17-318348-6. Tous, membres et non membres, sont toujours les bienvenus à nos manifestations.

Comité 2008 - Président: Ashwani Singh; membres: Brigitte Chollet, Jean-Daniel Chevalier, Walter Good, Marc Labhart; trésorier: Jacques Barrelet; contrôleur aux comptes: Dragan Christov.

Bulletin d'adhésion (à remettre à Ashwani Singh, 16 Adrien-Jeandin, ou à un membre du comité)

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

(cocher) Copropriétaire: Locataire:

e-mail (si disponible mais pas obligatoire): _____

Signature: _____